

Secrétariat général

Évreux, le 11 mars 2024

N° NS - 2024 - 076

Affaire suivie par :

Sylvaine Bouchet/Corinne Cavey

DIPER1 – Gestion collective des professeurs des écoles

Mél. dsden27-diper1@ac-normandie.fr

Françoise MONCADA

Directrice académique

IA-DASEN

Gestionnaires :

Delphine HOUEL 02 32 29 64 95

Justine LEFRANCOIS 02 32 29 64 87

Nelly LETOT 02 32 29 64 88

Claudine MENDY 02 32 29 64 94

Catherine REGUIA 02 32 29 64 86

Catherine VIRICEL 02 32 29 64 81

DSDEN 27

24, Boulevard Georges Chauvin - CS 22203

27022 Évreux Cedex

à

Mesdames / Messieurs les enseignants
des écoles publiques

Mesdames / Messieurs les directeurs d'établissements
spécialisés

et directeurs adjoints de SEGPA de collège

- POUR ATTRIBUTION -

Mesdames / Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale

- POUR INFORMATION

Objet : Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par exeat et ineat - rentrée scolaire 2024.

Référence : Lignes directrices de gestion ministérielles du 25-10-2021 (NOR : MENH2131271N)

La présente note de service a pour objet d'informer des modalités de demande d'intégration par exeat et ineat dans un autre département au titre de la rentrée scolaire 2024

Date limite de retour des demandes : 5 avril 2024

Pièces jointes :

- Demande d'EXEAT-INEAT

- Liste des pièces justificatives

Je vous prie de trouver ci-dessous les dispositions en vigueur pour l'organisation du mouvement complémentaire interdépartemental des instituteurs et professeurs des écoles titulaires par voie d'exeat et d'ineat pour la prochaine rentrée scolaire.

- Être titulaire,
- Compléter la demande d'EXEAT-INEAT ci-jointe (3 vœux maximum),
- Transmettre votre demande accompagnée des justificatifs par voie électronique à l'adresse suivante : dsden27-diper1@ac-normandie.fr et au plus tard le 05 avril 2024.

RESULTATS : communication individuelle par voie électronique le 5 juillet 2024 au plus tard.

Signé : Françoise MONCADA

Cette note de service abroge la note de service NS 2023-087 du 09 mars 2023